



Appel à communication

Circulaire Finale

Atelier National de la Biomasse

Deuxième édition

Organisé les 11,12 et 13 Mai 2017 à OUJDA, Maroc

I-Le Contexte du deuxième Atelier National de la Biomasse :

Le Maroc a adopté une stratégie nationale de l'énergie en 2009 pour faire face à une demande en forte croissance et d'assurer sur le long terme un approvisionnement énergétique durable de notre pays. Cette stratégie tend également à réduire le niveau de la dépendance énergétique, d'atténuer les émissions de G.E.S, d'améliorer l'efficacité énergétique et de recourir aux énergies renouvelables.

Depuis cette date, et dans le but de promouvoir l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, un cadre réglementaire des stratégies ont été promulgués, des institutions nouvelles ont vu le jour, et de grands projets ont été inaugurés et certains menés à terme. En effet, des parcs dédiés à l'éolien et au solaire répondent déjà à une partie de la demande en électricité.

Bien avant 2009, des réflexions scientifiques ont été menées au Maroc dans le domaine des énergies renouvelables et ont été couronnées par la tenue des premières assises nationales de l'énergie organisées à Rabat le 6 mars 2009 sous le Haut patronage de SAR MOHAMMED VI.

Ainsi en 2008, un événement scientifique national de dimension internationale a été organisé à l'initiative de la coopérative des énergies renouvelables (ex TZADERT) dans la région orientale du Maroc, soutenu par des acteurs nationaux et locaux : CDER, CRI, ADO, CRO, ADERO, ACOSDER, UMP, INRA, IAV, CNRST, GIZ, UIZ, MEDZ, etc. Cet événement a bénéficié de la contribution d'experts internationaux

venus du Brésil, de l'Inde, du Mali, du Sénégal, du Niger, d'Algérie, de France, de Suisse, etc.

Le premier Atelier National de la Biomasse ANBI organisé à Dar ATTALIBA à Oujda les 19,20 et 21 novembre 2008, a donné lieu à une production scientifique de haut niveau présentée dans les rapports de synthèses, le cahier des résumés, et les recommandations.

Parmi les recommandations-phares de l'ANBI citons :

- Le Maroc dispose d'un potentiel conséquent de ressources en Biomasse qu'il serait profitable de valoriser énergétiquement (chaleur, électricité, biocarburants...).
- Un Master-Plan du potentiel biomasse dans toutes les régions du Royaume est primordial avant d'entreprendre un programme national de valorisation énergétique de la Biomasse (PNVEB).
- Un cadre juridique et une stratégie de la biomasse sont nécessaires pour inciter à investir dans la filière et pour protéger les ressources et atténuer les émissions de GES.
- Contribution à la Création d'une plateforme nationale de la Biomasse pour d'une part, capitaliser et valoriser les résultats de la recherche et d'autre part, échanger entre la communauté scientifique, les acteurs techniques et les partenaires publics et privés engagés dans le domaine pour mener en commun des projets concrets.

Une partie importante de ces recommandations a été réalisée et une loi sur les énergies renouvelables et des stratégies a été adoptée.

La région orientale du Maroc a également été dotée d'un Master-Plan pour la Biomasse élaboré par IFAS et GIZ en partenariat avec l'AMEE et les acteurs de la région orientale.

Ces infrastructures nécessitent en plus de fédérer toutes les composantes de la recherche et de développement national et international pour un seul objectif : la valorisation de la Biomasse. C'est une énergie renouvelable qui constitue un gisement appréciable sous exploité au Maroc et c'est pourquoi elle suscite un intérêt commun pour une large communauté scientifique marocaine et pour les investisseurs en particulier.

L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont les piliers de la transition énergétique au Maroc. Suite aux recommandations de la COP22 de Marrakech, le Maroc s'implique dans la concrétisation des dites recommandations en mobilisant ses ressources humaines autour de la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables.

A cet effet, la **Coopérative des Energies Renouvelables** et ses partenaires, **l'Université MOHAMMED –I** et **l'IRESEN(Institut de Recherche en Energie Solaire et en Energies Nouvelles)** proposent l'organisation du deuxième Atelier National de la Biomasse ANB-II à Oujda le 11,12 et 13 Mai 2017, pour rassembler les scientifiques, les experts et les opérateurs au tour de la thématique de la biomasse.

II- Argumentaires :

Notre argumentaire pour l'organisation du deuxième Atelier National de la Biomasse se résume comme suit :

- La valorisation de la biomasse contribuerait à la production nationale de l'électricité, donc permettra d'atteindre l'objectif national en électricité de 52% à l'horizon 2030.
- La biomasse produit en plus de l'électricité, les Biocarburants et la chaleur.
- Le Maroc dispose désormais d'un cadre réglementaire et stratégique, de structures, et des initiatives concrètes en action dans le domaine de la valorisation de la Biomasse.
- Plusieurs régions du Royaume disposent déjà de Master-Plans pour la Biomasse dont la finalité est de faciliter la prise de décisions et l'investissement dans le domaine de la valorisation énergétique de la biomasse.
- Les procédés de valorisation de la Biomasse sont neutres en émission de G.E.S, et contribuent à la protection des forêts, des sols et des écosystèmes.
- Le Maroc est un pays à vocation agricole et la valorisation de la biomasse permettra de créer plusieurs emplois et de la valeur ajoutée.
- Dans un avenir proche, les régions du Maroc sont appelées à définir leur stratégies en matière d'énergie, et l'organisation de cet atelier contribuera à éclairer la vision et faciliter la décision.
- l'organisation de cet atelier permettra, en fin, aux différents acteurs d'échanger les recherches et les expériences et de concrétiser des projets en Biomasse, ceci dans le cadre d'une plateforme technique et scientifique nationale que nous proposerons au moment de l'événement.
- Les résultats de la recherche et les recommandations de la deuxième édition viendront compléter les résultats de la première édition.

III- LES AXES DE L'ATELIER :

AXE I : filière Bioénergie.

- Potentiel biomasse lignine, cas de l'oriental du Maroc.
- Cadre réglementaire et investissement dans le domaine de la valorisation de la biomasse.
- Efficacité énergétique.
- Le foncier et la biomasse, cas du Maroc oriental.
- Procédés de Valorisation de la biomasse lignine.
- Surexploitation de la Biomasse lignine et impacts environnementaux.
- Illustration de Cas de Projets réalisés au Maroc.

AXE II : filière Biogaz.

- Potentiel Biomasse (M.O.F) dans la région orientale.
- Procédés de valorisation et technologies utilisées.
- Cas des décharges publiques et des stations d'épurations, etc.
- Cadre réglementaire et investissement, cas du Biogaz.
- Le foncier et le Biogaz dans la région de l'oriental du Maroc.
- Procédés de valorisation de la Biomasse (M.O.F).
- Biogaz et impact sur l'environnement.
- Illustration concrète de projets réalisés au Maroc ou réalisables dans le futur.

AXE III : filière des Biocarburants.

- Potentiel Biomasse oléagineuse, glucidique et autres dans la région orientale.
- Procédés de valorisation de la Biomasse en biodiesel et en bioéthanol.
- Cadre réglementaire et investissement en biocarburants.
- Le foncier et le Biocarburant dans la région de l'oriental du Maroc.
- Biocarburant et environnement.
- Illustration de projets réalisés au Maroc.

IV-Procédure de Soumission et Instructions aux auteurs

A- Procédure de Soumission :

Les auteurs sont invités à envoyer les résumés et les articles selon la procédure suivante :

- via la messagerie officielle de l'événement:

cerbiomasse@gmail.com

NB1 :- Les communications seront soumises à une double évaluation anonyme par deux membres du comité scientifique ;

- Une sélection d'articles sera proposée pour publication dans une revue scientifique Marocaine (à désigner ultérieurement par le comité scientifique).

B- Instructions aux auteurs :

1. Version courte (avant 15 Février 2017), rédigée selon le format ARIEL, Police 12, interligne 1,5 (marges : 2,5) et en français ou en anglais y compris une Première page comprenant:

- Titre de la communication
- Noms des auteurs et appartenance (Université, Laboratoire, société, réseau, Pays...)
- Téléphone, adresse électronique, adresse postale...
- Axe et thème de la communication
- Résumé de 10 à 15 lignes en français de préférence si non anglais.
- Mots clés en français et en anglais (4 à 8)

2. Le texte intégral (avant 15 Mars 2017), doit être rédigé selon le format ARIEL, police 12, interligne 1,5 (marges : 2,5). Le texte complet incluant, figures, tableaux, annexes et bibliographie ne doit pas excéder 15 pages.

Toute soumission doit être au format Word avec l'extension (.doc).

C- Dates à retenir :

Dates	Eléments
15 Février 2017	Résumés
28 Février 2017	Notifications aux auteurs
15 Mars 2017	Réceptions des papiers définitifs
31 Mars 2017	Notifications aux auteurs
11-12 et 13 Mai 2017	Date de l'atelier

NB2 :

- une lettre d'acceptation et d'invitation à la participation aux travaux de l'atelier sera transmise aux auteurs sélectionnés ;

D-Logistique et frais de participations:

- une liste des hôtels qui présentent des meilleures offres est fournie par mail aux participants.
- Les frais de transport et de l'hébergement sont à la charge des Participants.
- Les frais d'inscription des participants à l'atelier couvrent la documentation, les pauses café et les repas de midi, sont de :
 - 1 000 DH (100€) pour les enseignants-chercheurs et chercheurs.
 - 500 DH (50 €) pour les doctorants.

CONTACT

Coordonnateur de l'atelier : **Anas Madani**

GSM : +212 629-66-92-49 ou **+212 670-434-998**

MAIL : madaniaanas@gmail.com

FB : Coopérative des Energies Renouvelables

Site UMP : <http://www.ump.ma/>

Site CER : <https://tzadert-vesou.e-monsite.com>

V- Comité scientifique :

Abdelkader HAKKOU, Coordonnateur du Comité scientifique, UMP , OUJDA .

Souad LALAMI, IRESEN,RABAT

Zakaria MADANI, chercheur en biomasse, fondateur C.E.R .

Fatima SAHBAN-KIFANI, UMEDV , Rabat

Hassan EI BARI ,UIT , kenitra

Abderrahmane DEBDOUBI, UAE, TETOUAN

Asmae ARBAOUI, UMEDV , Rabat

Khalid FARES , UCA- Marrakech

Khalid YOUNSSI ,Station forestière- (HCEFLD)-RABAT

M. BOULMANE, Station forestière – (HCEFLD)-RABAT

Kamal GUERAOU,UMEDV, Rabat

Lahcen EL MAIMOUNI , Université IBN ZOHR -Agadir.

Mohammed TAHIRI, Université Hassan II CASA

Youssef NAIMI , Université Hassan II CASA

Ali EL BACHIRI , UMP , OUJDA

Mohammed SBAA, UMP ,OUJDA .

Ahmed MEZRHAB,UMP,OUJDA

Wafae MOKHTARI,UMP,OUJDA

EI hassan TALBI,UMP,OUJDA.

John FIMPEL , GIZ ,Ingénieur .

Aboubacar SAMAKE, agence Malienne des Biocarburants, BAMAKO

Achwani KUMAR, université de Jaipur, Rajasthan, Inde

Orlando CRISTIANO DA SILVA, université de Sao Paulo, BRESIL.

VI- Comité d'organisation :

Anas Madani, Coordonnateur de l'Atelier, élève ingénieur à AIAC, et président de la coopérative des énergies renouvelables.

Club « Jeunes actifs »- OUJDA

Abdel ilah HAMOUDA, élève ingénieur, EMI-RABAT.

Abdessamad BENMOUMEN, Docteur en Biochimie, ECOMAB, casablanca

Zakaria MADANI, chercheur en Biomasse, membre fondateur de la CER.

Mourad ARABI, labo du C.O.S.T.E- unite Eau ,Sol et Déchets, UMP, OUJDA.

Najia HALLOU, LABO ,OUJDA

Yahya ROKNI, Doctorant UMP ,OUJDA

Yousfi YAHYA, Professeur de physique, OUJDA

Zineb MADANI, OFPTT – BOUARFA.

Farida ASQUIT, UMEDV, RABAT.

Hajar HAFS , Master en Energie renouvelable ,UIT ,KENITRA

Youssef BABA, étudiant, UMP, OUJDA

Ouahid ELASRI, étudiant UMP, OUJDA.

Yazid ELJAOUHARI , étudiant UMP ,OUJDA



LA BIENVENUE A OUJDA



LE GUIDE TOURISTIQUE

<http://www.villeoujda.net/tourisme.html>

Fait à Oujda le 25/01/2017

Comité d'organisation